



HOCKEY CANADA
PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS
CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS DE GARDIENS DE BUT
17-20 juin 2021

DÉLÉGUÉS

Un maximum de 15 nouveaux délégués à la certification comme entraîneur de gardiens de but seront sélectionnés pour assister à ce séminaire.

Le Comité de développement des athlètes de Hockey Canada choisira les délégués parmi les candidatures soumises directement à Hockey Canada (veuillez vous reporter à la marche à suivre et aux échéanciers pour de plus amples renseignements).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Délégués à la certification comme entraîneur de gardiens de but du PNCE

Les candidats au séminaire doivent satisfaire les exigences suivantes :

- Travailler actuellement avec des gardiens de but très talentueux de toutes les divisions d'âge (du hockey mineur à la haute performance).
- Détenir une adhésion en règle auprès d'un membre, de la Ligue nationale de hockey, de la Ligue canadienne de hockey, d'U SPORTS, de la Ligue de hockey junior canadienne ou de l'Association canadienne du sport collégial.

ÉVÉNEMENT

Séminaire de certification des entraîneurs de gardiens de but du PNCE – Calgary, Alberta

Hockey Canada espère offrir un séminaire de **certification des entraîneurs de gardiens de but** du PNCE à Calgary. Un maximum de 15 nouveaux délégués s'ajouteront aux 19 délégués acceptés au programme l'an dernier. Le séminaire se tiendra en personne ou virtuellement, selon les protocoles en réponse à la COVID-19 et les restrictions concernant les déplacements qui seront en vigueur.

- Une fois le séminaire et toutes les tâches subséquentes terminés, les délégués obtiendront une certification d'entraîneur de gardiens de but. La certification sera maintenue sur une base annuelle conformément aux exigences de Hockey Canada et des membres.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA SÉLECTION

Le candidat doit tenir compte des lignes directrices suivantes lorsqu'il prépare sa demande :

- la qualité des expériences passées et présentes comme entraîneur ou instructeur;
- les raisons motivant son intérêt envers le séminaire;
- le potentiel et la capacité de réussir chacune des composantes de l'évaluation nécessaires à la certification dans un délai de deux ans;
- le candidat doit travailler avec des gardiens de but ou des équipes qui satisfont les critères;
- le potentiel du candidat en vue d'une éventuelle participation comme entraîneur des gardiens de but au sein d'un programme de haute performance d'un membre et à l'échelle nationale.

La durée du programme de ***certification des entraîneurs de gardiens de but*** de Hockey Canada est considérable. Les candidats retenus mettront probablement deux ans pour effectuer toutes les composantes du cours.

ATTENTES ENVERS LES DÉLÉGUÉS

Pour réussir le programme, le délégué devra :

- comprendre les critères et le processus de sélection ainsi que les exigences d'évaluation;
- répondre à toutes les exigences du processus de demande;
- terminer le séminaire et toutes les tâches subséquentes;
- s'engager à travailler au sein de son membre après le séminaire, en donnant notamment des stages aux entraîneurs et en contribuant aux stages pour les gardiens de but, selon les besoins.



MARCHE À SUIVRE POUR L'ÉVALUATION DES DÉLÉGUÉS

L'évaluation des délégués à la certification des entraîneurs de gardiens de but portera sur les éléments suivants.

Évaluation du chef de groupe

Pendant la durée du séminaire, les délégués entreprendront une série de tâches collectives, concevront et dirigeront des séances d'entraînement sur glace et prendront part à d'autres tâches collectives et individuelles. L'accomplissement de ces tâches conformément aux attentes clairement énoncées au séminaire permettra au délégué d'accéder à la deuxième étape de l'évaluation, soit un travail écrit ou vidéo à faire à la maison.

Évaluation écrite

Les délégués qui réussissent l'évaluation du chef de groupe devront réaliser un travail écrit. L'accomplissement de la tâche conformément aux attentes clairement énoncées au début du séminaire permettra au délégué d'accéder à la troisième étape de l'évaluation, soit l'évaluation sur place.

Évaluation sur place

Les délégués seront évalués sur le terrain par un évaluateur compétent désigné par Hockey Canada. L'évaluation sur place comporte trois volets :

- la supervision d'une séance d'entraînement distincte pour les gardiens de but;
- l'évaluation des exercices pour les gardiens de but dans le cadre d'une séance d'entraînement d'équipe;
- un examen oral (démonstration objective de l'instruction).

Ces trois volets de l'évaluation sur place se dérouleront dans une période relativement courte (un an à partir de la fin du séminaire). La séance distincte pour les gardiens de but sera suivie des exercices pour les gardiens dans le cadre d'un entraînement d'équipe, puis l'examen oral conclura l'évaluation sur place.

Autres exigences

Chaque candidat doit aussi répondre aux exigences suivantes :

- Présence à toutes les séances du séminaire.



- Participation pleine, entière et enthousiaste à toutes les activités de groupe.

MARCHE À SUIVRE ET ÉCHÉANCIERS RELATIFS À LA DEMANDE

<u>DATE</u>	<u>MESURE</u>	<u>RESPONSABILITÉ</u>
15 févr. 2021	Distribution des demandes aux directeurs techniques des membres	Hockey Canada
15 févr. 2021	Distribution des trousseaux de demandes aux candidats potentiels	Hockey Canada et directeurs techniques
31 mars 2021	Date limite pour la soumission à Hockey Canada	Candidats
31 mars 2021	Confirmation des sélections auprès des membres	Hockey Canada
5 avril 2021	Choix définitif des délégués	Hockey Canada
9 avril 2021	Avis par courriel aux délégués retenus	Hockey Canada
17 mai 2021	Envoi par la poste des frais d'inscription à Hockey Canada (1 000 \$)	Délégués



RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'INSCRIPTION

Délégués à la certification comme entraîneur de gardiens de but

Les frais d'inscription de 1 000 \$ (**payables à Hockey Canada**) comprennent tous les coûts associés au séminaire, y compris les repas, l'hébergement, le transport terrestre sur le site, les ressources du programme et les évaluations sur place après le séminaire.

Les délégués sont responsables de leur transport aller-retour.